

Un cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

14 juin 2022



La Commission des ressources génétiques de la FAO a publié, en mai 2022, son *Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture*. L'enjeu de ce document est de fournir une architecture globale de gestion de la biodiversité dans les secteurs alimentaires et agricoles. Il poursuit plusieurs objectifs, dont la promotion de la transition vers des systèmes agroalimentaires plus durables, ou encore l'amélioration de la construction d'indicateurs et de mesures pour évaluer les pratiques de gestion de la conservation et de l'utilisation de la biodiversité.

Les auteurs rappellent l'importance de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. En dépit d'une croissance des pratiques respectueuses de cette biodiversité, celle-ci connaît un déclin. Quant aux connaissances de la faune et de la flore sauvages, elles restent encore incomplètes, et variables selon les régions du monde. Le document fait état de la perte de 178 millions d'hectares de forêts depuis 1990, ou bien encore d'une augmentation de la part des espèces locales de bétail en risque d'extinction (29 % en 2021 contre 26 % en 2019). Ce recul a des causes multifactorielles, liées en particulier à des modifications dans l'utilisation des terres et des eaux. Enfin, les cadres politiques et juridiques destinés à préserver cette biodiversité paraissent insuffisants. À partir de ce constat, les auteurs recensent les besoins en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, sur la base des contributions des pays au rapport sur [l'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture](#).

Trois domaines stratégiques, comprenant 57 mesures à prendre, sont ensuite définis. Le premier concerne la caractérisation, l'évaluation et le suivi de la biodiversité, pour lesquels il conviendrait, par exemple, de soutenir l'amélioration des systèmes d'information. Le rapport appelle ensuite à un renforcement des programmes de conservation. Enfin, les cadres institutionnels relatifs à la biodiversité sont jugés globalement peu attentifs aux liens entre biodiversité, alimentation et agriculture. Les pouvoirs publics sont ainsi invités à renforcer leurs capacités en matière de recherche dans ce domaine. Au final, ce cadre d'action reste avant tout stratégique et il

conviendra d'adapter ces recommandations aux spécificités des territoires concernés, afin de les rendre opérationnelles.

Johann Grémont, Centre d'études et de prospective

Source : [FAO](#)